

Réunion technique n°7 Chêne : réussir son éclaircie

Arrêt 1 : Les grands principes de l'éclaircie

Description peuplement :

Type de peuplement : Futaie régulière feuillue
Essence : Chêne sessile
Âge du peuplement : 32 ans (plantation 1990)
Densité à la plantation : 1905 plants/ha (3,5 m x 1,5m)

Densité actuelle : 829 tiges/ha
Surface terrière : 23,25 m²/ha
Densité des arbres d'avenir désignés : 200 tiges/ha
Hauteur dominante : 20,75 m
Diamètre moyen : 20,07 cm
Diamètre moyen des tiges d'avenir : 23,14 cm (1,14 fois le diamètre moyen du peuplement)
Interventions sylvicoles : élagage à 6 m des tiges d'avenir et réalisation de deux éclaircies sélectives

Les étapes incontournables pour bien réaliser ses éclaircies de chêne :

Mettre en place des cloisonnements d'exploitation



Les layons larges de 4 m sont créés tous les 15 à 25 m afin de faciliter la sortie des bois, et de limiter la surface où a lieu le tassement du sol généré par les engins de débardage. Mettre en place un réseau pérenne de cloisonnements, et le faire respecter à chaque intervention est un enjeu majeur pour préserver les sols forestiers !

Repérer les plus belles tiges

Si la station permet la production de bois d'œuvre, la première étape est de repérer les 60 plus beaux chênes par hectare (soit un arbre tous les 12 m en moyenne). C'est la sélection des arbres d'avenir.

Voici le portrait-robot de cet arbre qui sera ceinturé d'un anneau de peinture :

- un diamètre et une hauteur supérieurs à la moyenne du peuplement,
- un houppier bien développé, qui témoigne une bonne capacité de réaction à une éclaircie,
- un arbre si possible de franc pied (ou si issu de souche facilement affranchissable),
- une bonne rectitude,
- pas de gros défauts (fourche ou très grosses branches en dessous de 6 m, trop de gourmands...).



Arbre objectif.

Éclaircir au profit des arbres désignés

L'objectif est de mettre en lumière le houppier de l'arbre désigné et de lui laisser de la place pour augmenter sa masse foliaire. Ainsi, on enlève les arbres que l'on juge concurrents de chaque arbre désigné.

Pour évaluer cette concurrence :

- observer uniquement la strate sur la moitié supérieure du houppier de l'arbre désigné
- rechercher tous les voisins dont les branches s'approchent à moins d'1 mètre ou 2 du contour du houppier de l'arbre désigné. Cette distance est variable en fonction du stade du peuplement et de la station.

Ces voisins sont d'autant plus concurrents qu'ils sont proches et vigoureux. Selon la vigueur de l'arbre désigné, on enlève 2 à 6 concurrents. Dans le cas de peuplements très denses, on évitera de prélever globalement plus de 25 % du nombre total d'arbres pour ne pas déstabiliser le peuplement. Les concurrents à enlever en éclaircie sont marqués à la peinture d'un trait oblique, ou la rainette d'une croix.



Exemple d'éclaircie au profit d'un arbre désigné (ceinturé en rouge sur la photo) : l'éclaircie vise à dégager la moitié supérieure de son houppier (matérialisé par les pointillés bleus) en éliminant les houppiers concurrents, matérialisés en pointillés rouges.

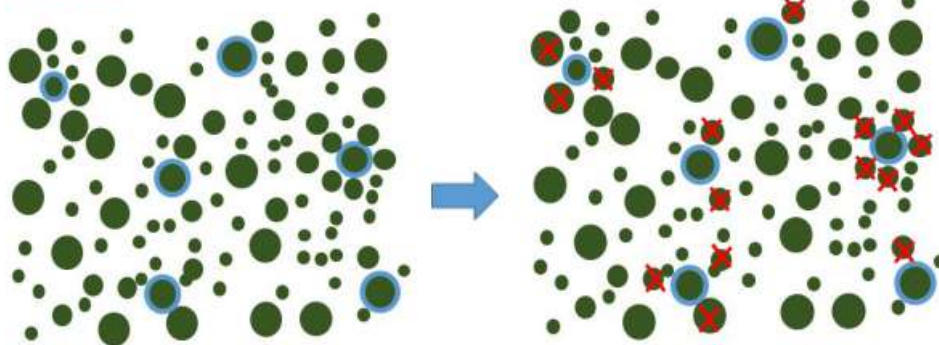
L'éclaircie est à renouveler tous les 7 à 15 ans selon la station.

Gestion des chênaies en schéma

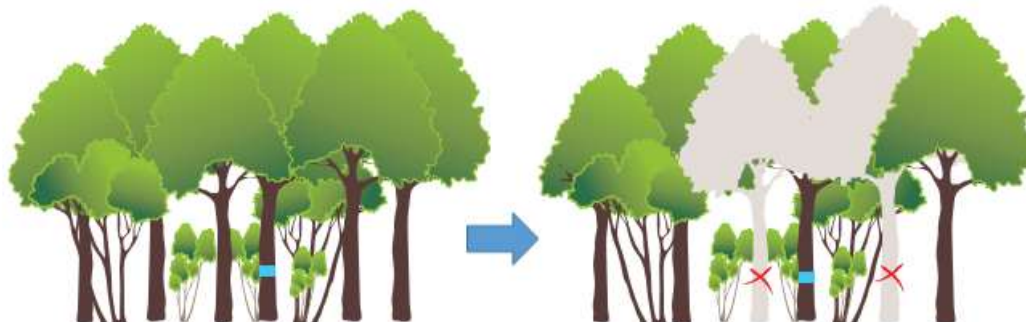
Sélectionner les arbres d'avenir (60 arbres/ha)

Retirer les arbres concurrents

Vu du ciel



Vu du sol



On constate que les arbres du sous-étage sont maintenus : ils ne gênent pas les plus beaux arbres, et permettent de gagner les chênes. L'intervention peut être localement forte, mais elle reste localisée autour des plus beaux arbres.

Estimation chiffrée 3ème éclaircie à venir :

Nombre de tiges marquées (3ème éclaircie) : 200 tiges/ha

Taux de prélèvement : 24% du nombre de tiges

Taux de prélèvement en surface terrière : 8,22 m²/ha soit 35% de la surface terrière

Estimation volume prélevé : 48 m³/ha

Arrêt 2 : A vos marques !

Exercice de marquage d'une éclaircie dans une plantation de chêne âgée de 32 ans.

Description peuplement :

Type de peuplement : Futaie régulière feuillue

Essence : Chêne sessile

Âge : 32 ans (plantation 1990)

Densité : 1076 tiges/ha

Surface terrière : 24,5 m²/ha

Hauteur dominante : 17,75 m

Circonférence moyenne : 51,89 cm

Consigne pour l'exercice de marquage :

Réaliser le marquage de la prochaine éclaircie dans cette plantation de chêne.

- 1- définir un nombre de tiges d'avenir/ha
- 2- repérer les tiges d'avenirs dans le peuplement
- 3 - définir un taux de prélèvement pour l'éclaircie
- 4 - identifier les arbres qui partiront lors de la prochaine éclaircie.

A partir du fichier numérique sur votre tablette ou sur le schéma de la feuille suivante identifier le statut de chaque arbre situé sur la placette

AVE = arbre d'avenir

ECL = arbre à prélever lors de l'éclaircie

Futaie résineuse de Pin laricio

Ligne 1			Ligne 2			Ligne 3			Ligne 4			Ligne 5			Ligne 6		
N°	Circ.	Statut	N°	Circ.	Statut	N°	Circ.	Statut	N°	Circ.	Statut	N°	Circ.	Statut	N°	Circ.	Statut
						34	98					70	74,5		91	60,5	
			15	55								71	66		92	31,5	
1	46,5					35	39		51	50,5					93	59,5	
2	60		16	66,5					52	39,5		72	61		94	41,5	
															95	29,5	
3	61,5		17	57		36	62,5		53	59,5		73	40		96	69	
4	42					37	77		54	48		74	46,5		97	52,5	
5	41								5	40		75	57		98	51,5	
						38	45		56	58		76	55,5		99	42	
6	46		18	36		39	37					77	40				
			19	41		40	43		57	33					100	42,5	
			20	33		41	63,5		58	37		78	55		101	53	
			21	69		42	63		59	38,5		79	49				
7	84,5		22	57					60	50,5		80	33,5				
			23	50								81	36,5		102	51	
8	68		24	49								82	47,5				
									61	62		83	41				
			25	65		43	51		62	74,5					103	60,5	
			26	59		44	46					84	39		104	34,5	
			27	53		45	37		63	70		85	56		105	48	
9	53,5											86	37,5				
			28	54,5											106	38,5	
			29	40		46	58		64	33							
10	62		30	56								87	56		107	43,5	
						47	71,5		65	79					108	49	
			31	48								88	59,5		109	44	
11	86					48	61		66	60							
			32	44,5											110	41	
12	38,5								67	40		89	47,5				
						49	39								111	65	
13	35		33	58,5					68	48		90	69,5				
14	61														112	39,5	
						50	54,5		69	67					113	44,5	

Futaie feuillue de chêne sessile

Futaie feuillue de chêne sessile

Type de peuplement : Futaie régulière feuillue

Essence : Chêne sessile

Âge : 32 ans (plantation 1990)

Densité : 1076 tiges/ha

Surface terrière : 24,584 m²/ha

Hauteur dominante : 17,75 m

Circonférence moyenne : 51,89 cm

Nombre de tiges d'avenir désigné	/ha
Taux de prélèvement (nbre de tiges)	%
Taux de prélèvement (surface terrière)	%

Statut de l'arbre	
AVE	Arbre d'avenir
CON	Arbre à conserver
ECL	Arbre à pélever lors de la prochaine éclaircie

Exercice de marquage d'éclaircie

Réaliser le marquage de la prochaine éclaircie dans cette futaie feuillue de chêne en identifiant les tiges d'avenir ainsi que les arbres à enlever lors de la coupe

Arrêt 3 : Vendre son bois de chauffage

Les étapes à suivre :

- 1 – identifier les arbres à couper ainsi que délimiter l’emprise de la coupe – possibilité de faire plusieurs des lots
- 2 – présenter la coupe à l’acheteur notamment pour lui préciser le marquage effectué
- 3 – passer un contrat de vente (voir contrat ci-joint).
- 4 – contrôler la réalisation de la coupe et cuber les bois